



Réunion de lancement de la concertation préalable du public

19 avril 2021

en présentiel et en distanciel

Synthèse des échanges avec le public

Déroulement :

Participation et organisation :

La réunion de lancement a réuni jusqu'à 80 participants, dont une soixantaine en visioconférence et une vingtaine en présentiel (grâce à l'autorisation préfectorale permettant un accueil du public avec une jauge limitée). Menée dans un format hybride, la réunion a permis aux participants de s'exprimer dans la salle ou via les plateformes Zoom et Facebook Live. En distanciel, il était ainsi possible de prendre la parole via les outils de conversation de ces plateformes. La réunion a également été retransmise en direct sur YouTube et restera visible en replay sur le site internet du projet durant toute la concertation.

Intervenants (par ordre d'intervention) :

- **Zita Etoundi** et **Bernard-Henri Lorenzi**, garants de la concertation
- **Frédéric Maillard**, président d'EDF Production Electrique Insulaire
- **Pierre Fontaine**, Conseiller auprès de la directrice de l'Energie au ministère de la Transition écologique
- **Romain Maury**, adjoint au chef de service Système électrique EDF Système Electrique Insulaire
- **Cédric Dupuis**, directeur de projet EDF Production Electrique Insulaire

Thèmes du jour :

Le but de cette réunion d'ouverture de la concertation était de présenter les grands axes du projet de centrale électrique du Ricanto et de son approvisionnement. Elle s'est déroulée en trois temps, rythmés par des sessions d'échanges avec le public :

- Un premier temps pour revenir sur les fondements du projet
- Un second temps pour expliquer le fonctionnement de la centrale du Ricanto et faire un point sur les combustibles
- Un troisième temps pour aborder les effets du projet sur son environnement naturel et humain.

Afin de favoriser les échanges, les interventions introductives des maîtres d'ouvrage ont duré chacune 10 à 15 minutes pour laisser la plus grande place aux questions du public.

Durée : La réunion a duré un peu moins de deux heures, entre 17 h et 18 h 50.

Ouverture de la séance par les garants de la Commission Nationale du Débat Public

Les garants de la concertation, M. Bernard-Henri LORENZI et Mme Zita ETOUNDI, ont rappelé la mission qui leur a été confiée par la Commission Nationale du Débat Public : suivre la concertation et s'assurer que le public puisse s'exprimer et que les maîtres d'ouvrage apportent toutes les réponses attendues.

Présentations initiales par les intervenants :

Introductions initiales par Frédéric Maillard, président d'EDF PEI et Pierre Fontaine, Conseiller auprès de la directrice de l'Energie au ministère de la Transition écologique.

Temps 1 : les fondements du projet

Romain MAURY, représentant d'EDF Système Electrique Insulaire (SEI) en Corse, a rappelé le fonctionnement du système électrique corse, qui repose sur un trépied énergétique : énergies renouvelables, production thermique et interconnexions avec l'Italie et la Sardaigne. Ainsi, en complément du développement des énergies renouvelables, les centrales thermiques permettent de sécuriser le réseau électrique grâce à une énergie garantie et pilotable. Le système corse reste toutefois fragile et complexe et devra faire face à une augmentation de la demande d'électricité dans les années à venir, quel que soit le scénario retenu.

Frédéric MAILLARD, président d'EDF PEI, a présenté les avantages du projet de centrale électrique du Ricanto :

- Permettre le remplacement de la centrale du Vazzio par une nouvelle centrale équipée de moteurs récents plus respectueux de l'environnement ;
- Disposer d'un outil performant permettant la sécurisation de l'alimentation en électricité de l'île ;
- Pérenniser l'activité économique et les emplois industriels générés par la centrale électrique sur Ajaccio.

Le nouveau projet, d'une puissance de 160 Mégawatts (MW) et issu de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en 2019, est composé d'une centrale « moteurs » (110 MW) et d'une turbine à combustion (20 MW). Il sera complété par une capacité de stockage de 30 MW dont l'opérateur reste à définir.

Enfin, **Cédric DUPUIS**, directeur du projet de centrale du Ricanto, a présenté le dispositif de concertation et le calendrier du projet prévoyant une mise en service de la future centrale entre 2025 et 2026.

Temps 2 : la centrale du Ricanto et ses combustibles

Cédric DUPUIS a ensuite détaillé le projet de centrale électrique. La future centrale est assez similaire à celle de Lucciana en Haute Corse : elle disposera de moteurs multi-combustibles et démarrera au gaz naturel avec deux combustibles de secours : le fioul domestique et la biomasse liquide. Le projet comporte également une turbine à combustion (TAC), qui sera installée sur le site du Vazzino. L'emplacement de la centrale du Ricanto à proximité du Vazzino permet de réutiliser les équipements, les lignes électriques et le système d'approvisionnement en combustibles liquides.

Pierre FONTAINE, représentant la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), a présenté les deux stratégies d'approvisionnement en gaz naturel : par gazoduc ou par navires méthaniers transportant du Gaz Naturel Liquéfié (GNL). C'est la solution par navires méthaniers qui est explorée. Le dossier est complexe et fait l'objet d'une procédure spécifique où l'Etat a sollicité des opérateurs capables de mener ce projet, à travers une procédure de mise en concurrence. A l'heure actuelle, la DGEC est en attente de compléments relatifs aux offres des candidats.

Temps 3 : les effets du projet sur son environnement naturel et humain

Cédric DUPUIS est notamment revenu sur la question des rejets atmosphériques, fortement réduits grâce à la nouvelle centrale. Le projet est en effet soumis à une réglementation stricte concernant les valeurs limites d'émissions (VLE) et elle est dotée de moteurs et de combustibles plus performants que celle du Vazzino. Le projet prévoit aussi de limiter au mieux l'impact visuel et sonore de la centrale qui s'inscrit dans l'environnement industriel de la zone du Vazzino. Par ailleurs, il apparaît que le site se trouve en dehors de la zone inondable de la Gravone mais que les ruissellements d'eau de pluie doivent être pris en compte : la plateforme sera relevée et des bassins de rétention seront réalisés pour en tenir compte. Enfin, Cédric Dupuis rappelle que le projet permet de pérenniser une centaine d'emplois industriels sur l'agglomération ajaccienne.

Les échanges avec le public :

Thèmes abordés par le public	Éléments de réponses apportés par les maîtres d'ouvrage
<p>Les associations présentes (A Sentinella, Aria Linda, Le Garde) et un riverain ont manifesté une forte attente concernant l'arrivée du gaz naturel en Corse permettant d'assurer le démarrage de la centrale avec ce combustible.</p>	<p>La DGEC rappelle que la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de 2015 prévoit l'infrastructure gazière pour la Corse. Aucun opérateur gazier ne s'étant spontanément positionné sur ce marché, l'Etat a lancé une procédure spécifique de sélection d'un opérateur en février 2020 en s'assurant auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) de conditions économiques favorables. Cette consultation s'est clôturée le 31 octobre 2020 mais les offres sont toujours en cours d'analyse et des études complémentaires ont été demandées aux soumissionnaires. Il n'est donc pas possible d'apporter d'éléments plus précis pour le moment. Le souhait du Ministère est que la centrale puisse démarrer au plus vite, si nécessaire avec un combustible de secours.</p> <p>EDF PEI précise qu'il construit une centrale faite pour fonctionner au gaz naturel et que les marchés de travaux seront lancés dans ce sens. Il est néanmoins nécessaire de prévoir un combustible de secours, en cas de maintenance de l'infrastructure gazière par exemple. La PPE de 2015 prévoit le fioul léger comme combustible de secours et EDF PEI propose une alternative : la biomasse liquide.</p>
<p>L'association Le Garde demande si le retard pris dans le projet est à mettre en lien avec le projet SACO13 (interconnexion avec l'Italie et la Sardaigne).</p>	<p>EDF SEI précise qu'il n'y a pas de lien entre les deux projets, qui ont chacun leur propre calendrier.</p> <p>EDF PEI rappelle qu'un premier projet de cycle combiné gaz avait été proposé pour remplacer la centrale du Vazzino mais qu'il a reçu un avis défavorable, tant de la part des associations locales que de la CRE. EDF PEI a travaillé sur un nouveau projet, tout en gardant l'objectif de remplacer la centrale du Vazzino au plus vite. C'est ce que permet la centrale du Ricanto qui réutilisera une partie des études du projet précédent pour optimiser le calendrier.</p>
<p>L'association Aria Linda s'interroge sur les émissions atmosphériques annoncées dans les documents d'information sur le projet, en particulier en cas d'utilisation du fioul léger.</p> <p>Des précisions sont demandées sur le mode calcul des VLE et les chiffres annoncés par EDF PEI.</p>	<p>EDF PEI rappelle que les valeurs limites d'émissions (VLE) fixées pour le projet de centrale du Ricanto se basent sur l'arrêté préfectoral du 3 août 2018, texte le plus récent en la matière. Les VLE du fioul domestique sont très sensiblement plus faibles que celles de la centrale actuelle du Vazzino. De même pour la biomasse liquide, même si le gaz naturel a des performances encore meilleures sur certains rejets.</p> <p>Les chiffres fournis par EDF PEI sont analysés et débattus avec l'association Aria Linda. EDF PEI rappelle que les VLE sont des seuils fixés par la réglementation auxquels le producteur est obligé de se conformer. Ces VLE correspondent ainsi à des valeurs maximales garanties pour chaque type d'émission.</p>

<p>Un participant a évoqué les difficultés pour l'acheminement du gaz jusqu'à la centrale (canalisation, stockage) du fait du manque de foncier disponible.</p>	<p>La DGEC indique que le sujet est intégré au cahier de charges de la consultation en cours auprès des opérateurs gaziers. Certaines solutions envisagées prévoient le stockage sur un terminal flottant afin de s'affranchir de la problématique de disponibilité du foncier.</p> <p>EDF PEI précise que le projet prévoit un site dédié au raccordement de la centrale au gaz naturel (équipements d'interconnexion de la canalisation de gaz et des moyens de production).</p>
<p>Des riverains ont pointé la problématique récurrente de l'assainissement et des phénomènes d'inondation du quartier du Vazzio, pour lesquels la mairie mène d'importants travaux. Ils espèrent que le projet ne va pas retarder ces travaux et qu'EDF PEI se rapprochera de la mairie pour travailler ensemble.</p>	<p>EDF PEI explique que des discussions sont en cours avec les services de la CAPA pour traiter la question des inondations dues aux remontées des salives. Le projet de centrale pourrait permettre d'accélérer ces travaux, qui sont un préalable indispensable à l'installation de la centrale. De plus, EDF PEI prévoit de construire sur le site de la centrale deux bassins de rétention, afin de permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales. Ces bassins sont dissociés de ceux construits par la collectivité pour régler les problématiques d'inondation du quartier.</p>
<p>Les riverains présents ont également soulevé le problème des nuisances sonores liées à l'exploitation de la centrale du Vazzio, particulièrement la nuit et en été.</p>	<p>EDF PEI insiste sur le fait que tout est mis en œuvre pour réduire au maximum les émissions sonores à l'extérieur des bâtiments. Il est d'ailleurs proposé aux riverains d'organiser une visite de la centrale de Lucciana pour se rendre compte des dimensions et des émissions sonores d'une centrale moderne, très proche de celle du Ricanto.</p>
<p>Un participant s'est interrogé sur l'impact visuel du raccordement électrique de la centrale.</p>	<p>EDF PEI a confirmé que le réseau électrique existant serait réutilisé et qu'il ne sera pas nécessaire de construire de nouveaux pylônes pour évacuer la production du Ricanto.</p>
<p>L'association Le Garde s'est inquiétée des phénomènes climatiques de plus en plus violents : pluies cévenoles, montée des eaux et risque de submersion. Elle souhaite savoir si ces risques sont étudiés dans le projet de centrale et si la plateforme allait devoir être surélevée.</p>	<p>EDF PEI confirme que des études sur les précipitations sont menées, sur une base centennale et intégrant les phénomènes les plus récents. Les études déjà réalisées pour le précédent projet de cycle combiné gaz sur le même site montrent que la plateforme devra être surélevée de 60 centimètres. Concernant la montée des eaux et le risque de submersion, ils avaient également été étudiés dans le cadre du précédent projet mais les données sont en train d'être mises à jour pour le nouveau projet.</p>
<p>Les participants veulent savoir si la puissance produite par la centrale permettrait de brancher les navires à quai, afin d'atténuer la pollution générée par leurs moteurs qui fonctionnent en permanence dans la baie d'Ajaccio.</p>	<p>EDF SEI répond que le branchement des navires à quai a bien été pris en compte pour définir la puissance nécessaire de la centrale, en anticipant les besoins futurs.</p>

Conclusion par le garant

M. Bernard-Henri LORENZI s'est montré satisfait de la teneur des échanges qui ont pu avoir lieu, des questions posées et des réponses apportées par les maîtres d'ouvrage. Il souhaite que les citoyens se saisissent du sujet et rappelle que toutes les questions, avis et contributions peuvent être posés sur le site du projet (www.centraleduricanto.fr) et lors des prochaines réunions de concertation.